

CONTRAT DE SERVICE

Nom et adresse du dispensateur :

Centre de recherche en sciences animales de Deschambault
Services-conseils
120-A Chemin du Roy, Deschambault, Qc, G0A 1S0

**Numéro de
contrat de
service**

Entre, d'une part :

CRSAD Services-Conseils
Nom du dispensateur

N° TPS/TVQ : 143187565RT0001
1022846261TQ0001

Nicolas Tremblay agr., conseiller apicole provincial
Nom du conseiller et fonction

Téléphone : 418 806-1311

Courriel : conseilsapi@crsad.qc.ca

Et, d'autre part :

Ci-après appelé le
demandeur

Nom du demandeur (répondant)

NIM* : _____

Nom de l'entreprise

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse

Ville (Province)

Code postal

CONTEXTE ET MANDAT
Mise en situation :
Objectif :
Date de début de service :
Date de fin de service :
Coût du service

Description du service (Diagnostic, plan d'action, suivi et accompagnement, etc.)	Coût détaillé (nombre d'heures, taux horaire...)	Montant	Date
Conseils de régie	120\$/h		
Kilométrage	0.49\$/km		
	Sous-total		
	TPS		
Part du réseau (50, 65, 70, 75 ou 85%) :	TVQ		
Part demandeur + taxes :	Grand total		

Principale production couverte

Apiculture

Modalités de paiement et autres frais

- Dans les cas où le dispensateur devrait effectuer certains travaux exigeant des frais, le paiement de ceux-ci est versé à la signature du contrat par le demandeur.
- Le reste du montant doit être versé après la livraison du service et/ou des documents, soit le _____

Frais de déplacement : _____ km X _____ \$ = **Autres frais :** _____

Aide financière du réseau Agriconseils

Le service-conseil pourrait être subventionné par une aide financière par l'entremise du réseau Agriconseils en vertu du Programme services-conseils 2018-2023, lequel est rendu possible grâce à l'Accord bilatéral Canada-Québec de mise en œuvre du partenariat canadien pour l'agriculture.

Retard de paiement

À défaut de paiement dans les 30 jours (ou une période à votre choix) après qu'il soit devenu exigible, des frais de 1,5 % par mois (18 % par année) seront facturés sur tout solde non acquitté.

* NIM : numéro d'identification ministériel

Initiales du demandeur : _____

Initiales du dispensateur : _____

1. CONDITIONS D'EXÉCUTION DU CONTRAT

Le dispensateur a le libre choix des moyens d'exécution du contrat. Il peut s'adjoindre un tiers (agronome, technicien ou stagiaire) pour l'exécution du présent contrat, mais il en conserve la direction et la responsabilité. Dans l'exécution de ce contrat, il conserve toute son autonomie professionnelle et doit respecter les lois et règlements qui s'appliquent à lui.

2. OBLIGATIONS DU DISPENSATEUR

Le dispensateur s'engage à agir dans le respect des normes de pratiques et des règles de l'art et en conformité avec les différentes lois et règlements régissant l'exercice de sa profession et l'objet du présent contrat.

Le dispensateur tient le client informé de l'avancement des travaux. Il examine ou traite de façon appropriée et dans un délai raisonnable, tout document ou information transmis par le client. Il s'engage à remettre les résultats de son travail au client, avec les documents et explications pertinentes, dans les délais prévus. Il s'engage, le cas échéant, à fournir un diagnostic et des recommandations écrits, ainsi qu'à indiquer la nature du suivi qu'il offrira.

3. OBLIGATIONS DU DEMANDEUR

Afin de pouvoir bénéficier d'une aide financière via le programme services-conseils 2018-2023, le demandeur doit dûment compléter et signer le formulaire d'adhésion et le transmettre au réseau Agriconseils de sa région.

Le demandeur s'engage à payer au dispensateur le prix convenu selon les modalités de paiement convenues (de même que les dépenses engagées par le dispensateur pour l'exécution du présent contrat).

Le demandeur s'engage à collaborer avec le dispensateur ou le tiers chargé de certaines parties du contrat par le dispensateur et doit notamment fournir tous les documents et renseignements nécessaires. Il doit établir clairement ses besoins et les objectifs poursuivis.

Le délai imparti pour compléter le présent contrat est calculé à partir du moment où le dispensateur a tous les documents et renseignements nécessaires (établis dans le cadre de l'entrevue).

Au besoin, le demandeur doit autoriser une personne à agir en son nom en rapport avec un projet, afin de ne pas retarder indûment celui-ci.

4. RÉSILIATION DU CONTRAT DE SERVICE

Le demandeur doit donner un avis écrit au dispensateur de son intention de résilier le présent contrat. ET Le demandeur est tenu, lors de la résiliation du présent contrat, de payer au dispensateur, en proportion du prix convenu, les frais et dépenses encourus, la valeur des travaux exécutés avant la notification par écrit de la résiliation (soit en proportion du prix forfaitaire établi ou selon le tarif horaire convenu).

Le dispensateur ne peut résilier le contrat que par un avis écrit et lorsqu'il y a cas de force majeure ou pour des motifs justes et raisonnables. Constituent notamment des motifs justes et raisonnables :

- lorsqu'il y a perte de confiance du demandeur;
- lorsque le dispensateur est en situation de conflit d'intérêts réel ou apparent;
- lorsqu'il y a incitation de la part du demandeur à l'accomplissement d'actes illégaux ou frauduleux;
- lorsque le demandeur refuse de payer les honoraires;
- lorsque le demandeur refuse de collaborer ou induit le dispensateur en erreur;
- lorsque le dispensateur est incapable d'exercer sa profession en raison de son état de santé.

Lorsque le dispensateur met fin au présent contrat, il doit prendre les mesures nécessaires pour éviter tout préjudice sérieux et prévisible au demandeur.

5. RÉCEPTION ET ACCEPTATION DU TRAVAIL

Le demandeur ne peut refuser le travail que pour des raisons valables, relatives à la qualité du travail et des attentes qui peuvent raisonnablement découler du présent contrat.

Le demandeur ne peut refuser le travail que sur avis au dispensateur dans les ___ jours de la remise de l'objet du présent contrat. En l'absence d'un tel avis, il est réputé avoir accepté.

Si la non-conformité du document dépend d'informations inexactes ou incomplètes transmises par le demandeur, les modifications requises seront à la charge de celui-ci. Si la non-conformité du document résulte d'une erreur ou d'une omission du dispensateur, les modifications requises seront à sa charge.

6. CLAUSES DIVERSES

Toute action en justice relative à l'exécution du présent contrat pourra être intentée dans le district judiciaire du lieu de sa signature ou dans le district judiciaire où est située la place d'affaires du dispensateur. Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile aux adresses mentionnées au présent contrat. Toute modification ou addition au présent contrat ne sera valide que si elle est faite par écrit et dûment signée ou parafée par les deux parties.

CONVENTION	
Le demandeur déclare avoir pris connaissance du présent contrat de services ainsi que du programme services-conseils et accepte toutes les stipulations prévues.	
En foi de quoi, les parties ont signé à _____	
Signature du dispensateur de services : _____	Date : _____
Signature du demandeur : _____	Date : _____
COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS ET ACCÈS AUX DOCUMENTS	
Dans le cadre de la prestation d'un service-conseil admissible à une aide financière du réseau <i>Agriconseils (Réseau)</i> , je, soussigné, en mon nom personnel ou en qualité de répondant dûment autorisé de l'entreprise agricole identifiée au contrat de services auquel est joint le présent formulaire, consens à ce que le dispensateur également identifié à ce contrat :	
▪ transmette au <i>Réseau</i> , aux fins d'octroi d'une aide financière : <ul style="list-style-type: none">✓ ce contrat de service;✓ la facture émise en lien avec ce contrat;✓ le rapport d'intervention;	
▪ permette au <i>Réseau</i> , à des fins de vérification et d'évaluation, d'avoir accès : <ul style="list-style-type: none">✓ au diagnostic écrit;✓ aux recommandations écrites;✓ à la preuve du paiement des services rendus.	
Signature du répondant de l'entreprise agricole : _____	Date : _____
LEVÉE DU SECRET PROFESSIONNEL OU DE L'OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ	
Je, soussigné, en mon nom personnel ou en qualité de répondant dûment autorisé de l'entreprise agricole identifiée au contrat de services auquel est joint le présent formulaire, relève le dispensateur désigné à ce contrat, du secret professionnel nous liant et de son obligation de confidentialité à mon égard pour les situations décrites au consentement de communication de renseignements et accès aux documents ci-haut complété.	
Signature du répondant de l'entreprise agricole : _____	Date : _____